

Points abordés lors de la sous-commission Bloc 1 « participation, intéressement, dispositifs de retraite supplémentaire et d'épargne » du 12/04/2022

Présents :

Pour la CFDT : M.C. Pelloie, M. Boutchiche
Pour FO : Personne
Pour la CFE CGC : C. Sourice, F. Lerebourg
Pour l'UNSA : D. Rubin, O. Veillard
Pour la CGT : J.F. Ben, L. Reignier
Pour la direction : A. Baptista, D. Berger, A. Aimar, B. Smolic

Toutes les OS présentes demandent que la date de la commission soit toujours antérieure à la publication officielle des primes d'intéressement/participation par la direction.

La direction reconnaît et explique sa maladresse par un planning chargé et promet pour l'année prochaine de programmer la commission avant publication.

→ La direction confirme que tous les arrêts de travail liés au covid, y compris ceux inscrits dans la loi ont été pris en compte dans le calcul.

→ La direction confirme que les montants figurants dans le tableau des primes par tranche de salaire sont tous en brut.

→ Il est demandé à la direction un indicateur supplémentaire qui tiendrait compte des salaires à temps plein afin de comparer le montant moyen de la prime d'une année sur l'autre. La direction s'engage à le produire l'année prochaine.

→ La direction indique que les nouveaux embauchés sont informés, via un package « nouvel entrant », du dispositif intéressement/participation.

→ A la suite à l'intervention de B. SMOLIC (RH), un débat s'ouvre autour de la création d'un fond dédié aux salariés MH. La direction répond aux diverses questions et renvoie à la prochaine réunion de négociation prévue le 14/04.

FIN DE LA SEANCE